

meurt d'ennui, de chaleur, de dyssenterie et du spectacle désolant de la prospérité de nos voisins. A propos, ne nous pressons pas de leur faire la guerre, car d'après ce que je vois il ne faut pas trop compter sur nos soldats. J'avais toujours pensé qu'ils se jetteraient au feu de bon cœur pour leur patrie, mais il paraît au contraire qu'ils se jettent à l'eau pour l'abandonner; des malheureux ont préféré risquer de faire le saut Niagara plutôt que de rester plus long-tems sous notre bannière; n'en dites rien car cela ne fait pas notre éloge, et vous savez que nous n'avons pas pour habitude de parler de ces choses-là.

J'ai logé les représentants du pays dans un hôpital et bien m'en a pris, car ils sont tous malades; ils forment l'emblème parfait de la liberté à l'agonie. Dites après cela que je ne prévois pas tout.

Adieu, mon cher Melbourne, écrivez moi le plus tôt possible sur ce qui nous concerne. A propos est-il vrai que nous devons attendre un nouvel héritier de la couronne vers le mois de Septembre? Qu'en dit l'Allemand, en sait-il quelque chose? si ça continue il paraît que nous ne manquerons pas de mannequins à placer sur le trône. Mais de la façon que le ciel s'obscurcit les mannequins pourraient bien manquer de trône où se placer. Adieu je n'en dis pas plus long pour aujourd'hui; la chaleur m'affaïsse et me rend paresseux comme un âne.

Avec lequel j'ai bien l'honneur d'être

Votre serviteur etc.

POULET.

NOUVELLE DU PARLEMENT PROVINCIAL.

Nos membres continuent à écouter opiniâtement les discours des bavards du Haut Canada; à leur retour nous leur voterons un cornet acoustique d'honneur. A propos le correspondant de la *Gazette de Québec* qui nous avait tant alarmé sur la santé de nos représentants ne nous dit pas si leur indisposition a cessé. Il est important de le savoir, car les électeurs devront se prononcer là-dessus puisqu'ils prétendent avoir des gens qui travaillent au bien public *sans relâche*.

Quelques journaux de Montréal ont publié une liste de personnes contre lesquelles a été prononcé en Angleterre une sentence de proscription, de mise hors la loi (*ontlawry*); la *Gazette de Montréal* avait omis en la publiant le nom d'un STEWART DERBYSHIRE; d'autres journaux l'ont reproduite au complet en conseillant à la chambre d'assemblée de s'informer si ce proscriit ne serait point par hasard le même individu qui siège sous ce nom sur ses bancs. Les mêmes journaux sont d'avis que si tel était le cas il serait du devoir des membres d'expulser monsieur Derbyshire. Nous pensons que lors même que la chose serait prouvée le gouvernement n'approuverait nullement cette décision; car il doit trouver fort naturel que les citoyens d'un pays qu'on traite comme des galériens soient représentés par des gens qui ont échappé la corde.

Il paraît que Mr. Derbyshire a défié Mr. Turcotte en combat singulier, divertissement que celui-ci a refusé. Il a eu tort car s'il eût tué son adversaire on n'aurait peut-être pas pu le mettre en accusation. Du reste on doit lui savoir gré de n'avoir point risqué une existence qui peut rendre service à sa patrie, contre une autre qui ne lui est que nuisible. Toute la France a gémi de voir Armand Carrel succomber sous le plomb d'un obscur limier du gouvernement. On aurait appelé un refus de sa part un acte de courage.